

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 16 DECEMBRE 2010

**Nombre de Conseillers  
en exercice :**

33

**Présents ou représentés :**

30

**Date de la Convocation :**

10/12/2010

**Date de l’Affichage :**

10/12/2010

**OBJET : Avis de la ville de  
Mitry-Mory sur le projet de  
réseau de transport du  
Grand Paris/Approbation  
du « cahier d’acteur »**

CT/VF

Le Maire certifie le caractère  
exécutoire de la présente  
délibération publiée le

L'AN DEUX MILLE DIX, le 16 DECEMBRE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué le 10 DECEMBRE, s'est réuni à la salle Jacques Prévert, 20 rue Biesta à 20h30, sous la présidence de Mme Corinne DUPONT, Maire.

PRESENTS : Mme DUPONT - Mme MARGATE - M. GRANDAY - Mme GREUZAT  
M. PENEZ - Mlle BOUADLA - M. MARION - M. TROUILLET - M. GAUTHERON,  
Mme LETAILLEUR, Maires Adjoints,

Mme MARCOUD - M. BONTOUX - Mme DEKNUYDT - M. BOUGEARD -  
M. DARAGON - M. VERMEULEN - Mme LEROY - M. DJABALI - M. BOTTIER -  
M. SIROT - Mme REIS LAGARTO - M. DURIN - M. SUREAU - Mme AUDONNET -  
Mme SCHOLLER - Mme COLLIER - Mme MANIERE, Conseillers Municipaux

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Mme GUZMAN représentée par M. GAUTHERON  
Mme DELABY représentée par Mme MARGATE  
M. LALOUE représenté par Mme SCHOLLER

EXCUSES :

M. NICOLAS - Mme HAMONY

ABSENTE :

Mlle BELGHAOUTI

SECRETARE DE SEANCE : Mme GREUZAT

Sur proposition et présentation du rapport par Mme MARGATE, 1<sup>ère</sup> Maire Adjointe déléguée à l'aménagement et développement urbain,

**Vu**, la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris

**Vu**, le cahier d'acteur ci-joint annexé de la ville de Mitry-Mory sur le projet de réseau de transport public du Grand Paris,

**Vu** l'avis de la commission Aménagement et Développement Durable du 2 décembre 2010,

**Considérant** l'intérêt pour la ville de Mitry Mory de proposer un cahier d'acteur en contribution du débat public sur le réseau public de transport du Grand Paris établi par la Commission Nationale du Débat Public

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, par 26 voix pour et 4 abstentions

**EMET** un avis défavorable au projet de métro automatique du Grand-Paris, tel que proposé en l'état par la Société du Grand-Paris,

**ADOpte**, dans le cadre du Débat Public sur le dit projet, un « Cahier d'Acteur » :

**RAPPELLE** l'urgence de l'achèvement des travaux de modernisation du RER B, l'amélioration des fréquences et de la qualité de service, ainsi que la programmation du doublement du tunnel Châtelet-Gare du Nord afin de désaturer le réseau,

**PRONE** le « bouclage » à terme des deux branches du RER B au Nord de Mitry-Mory afin d'améliorer l'accessibilité de la plateforme aéroportuaire pour les salariés alentour,

**MILITE** en faveur de l'engagement pressant d'études pour la réalisation d'une tangentielle ferrée Nord-Sud en Seine-et-Marne entre Roissy-CDG / Mitry / Marne-la-Vallée / Sénart / Melun-Préfecture,

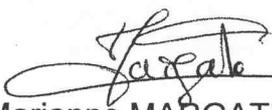
**REITERE** à l'occasion l'opposition de la commune de Mitry-Mory au projet de métro privé CDG-Express.

Et ont signé sur le registre, les membres présents.

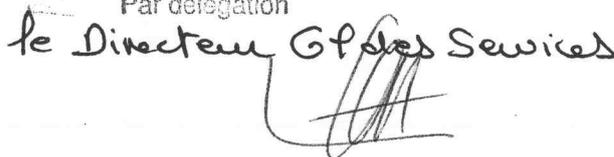
POUR EXTRAIT CONFORME  
MITRY MORY, le 22 décembre 2010



Pour Madame le Maire empêchée  
L'Adjointe Déléguée

  
Marianne MARGATE

Pour copie certifiée conforme  
Le Maire,  
Par délégation

  
le Directeur G des Services

